

N/REF : 15/03/2024 15H26 C:263104 I:34273

V/Email reçu le Vendredi 15/03/2024 a 15H26

SELON DEVIS N° 4010028

VARCES IMMOBILIER

**11 AVENUE JOLIOT CURIE
38760 VARCES**

IMMEUBLE : TERMIER

6/35/37 RUE PIERRE TERMIER
2 ROUTE DU MARTINAIS
38760 VARCES

St Martin-H, le 07 Novembre 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 35/37 RUE TERMIER -

SUR PLACE MR VANDENBERGUE AU 06 98 13 42 57

CONTACTER EGALEMENT MME BLANCHEMANCHE AU 06 24 43 24 22

AU BATIEMENT C-DU MILIEU- CAR IL Y A DES REGARDS DANS SON JARDIN

MOTIF : Votre accord sur notre devis n° 4010028 du 24/01/2024 d un montant de
715,00€ TTC

Donneur d'ordre : Mme X VIALLET

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une
pompe haute pression.

MISE EN PLACE D UN CAMION DE CURAGE DE 7 TONNES
CURAGE DES RESEAU EU DES 3 BATIMENTS
POMPAGE DES DECHETS

OBSERVATIONS : FF TT Email envoyé le 24/01/24 a 10H08 Mme X VIALLET

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de premiere urgence qui permet uniquement
d'assurer le rétablissement d'un écoulement.

Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer
l'origine de l'obstruction, mais ca n'est parfois qu'apres plusieurs
interventions que nous arrivons a déterminer la cause du refoulement et a y
remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	P.U. HT	
1,00	Travaux conformes au DEVIS en référence	650,00	650,00
	TOTAL H.T.		650,00
	T.V.A. a 10,00%		65,00
	TOTAL T.T.C.En EURO		<u>715,00</u>

Valeur en votre règlement au 31 Décembre 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN